

Sécheresse : loin des idées reçues, les entreprises agroalimentaires bretonnes intensifient leurs efforts de sobriété pour préserver l'eau

La Bretagne fait à nouveau face à une situation hydrique préoccupante. Comme en 2022, la sécheresse gagne du terrain : deux des quatre départements sont déjà placés en alerte, les deux autres en vigilance. La ressource en eau se raréfie, et chacun doit agir.

Face à ce défi, les entreprises agroalimentaires bretonnes se mobilisent. **Représentant 14 % des prélèvements d'eau sur le territoire** – derrière les usages domestiques (45 %) et agricoles (21 %)¹ – et conscientes de leur responsabilité, elles sont fortement engagées dans des politiques de gestion quantitative de l'eau et travaillent depuis de nombreuses années dans des démarches ambitieuses pour réduire leur empreinte hydrique.

Près de la moitié de l'eau utilisée par les IAA l'est pour le nettoyage (43%)², indispensable à la sécurité sanitaire des aliments. L'enjeu est de taille : trouver l'équilibre pour réduire la consommation sans compromettre la sécurité sanitaire des produits.

De plus, les entreprises agroalimentaires restituent au milieu naturel 98 %² de l'eau qu'elles prélèvent. Certaines vont même plus loin : avec des procédés permettant d'extraire de l'eau des matières premières (comme le lait), elles « produisent » de l'eau et peuvent parfois restituer au milieu plus qu'elles n'y ont prélevé. Cela permet même dans certains endroits de soutenir le débit des cours d'eau en période de sécheresse.

Loin des idées reçues, les résultats des efforts menés depuis plusieurs années par les IAA bretonnes se mesurent de façon objective et officielle. Ainsi les données de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne démontrent cette dynamique positive, en totale cohérence avec les objectifs du « Plan Eau » gouvernemental : **les prélèvements des IAA bretonnes ont diminué de -15 %³ entre 2019 et 2023, soit près de 6 millions de m³ économisés – l'équivalent de la consommation annuelle en eau de la ville de Brest.**

En complément de ces efforts considérables sur la sobriété, les pratiques de recyclage de l'eau dans les process sont aussi largement déployées dans plus d'1 entreprise agroalimentaire sur 2. Chaque entreprise bretonne qui recycle l'eau dans ses process économise en moyenne 60 000 m³ par an.

Ces efforts sont souvent invisibles mais pourtant essentiels et la mobilisation forte du secteur agroalimentaire breton mérite d'être reconnue et considérée.

Pourtant, il ne se passe pas une semaine sans que les IAA soient pointées du doigt dans les médias comme devant intensifier leurs efforts voir stopper leurs prélèvements. Il est inacceptable que ce « Name and Shame » se poursuive, alors que certaines entreprises citées publiquement par les journalistes font déjà partie de celles qui ont considérablement réduit leurs prélèvements. Par exemple, dans les Côtes d'Armor, **les données de prélèvement des entreprises ciblées mi-juillet dans la presse régionale démontrent qu'elles sont largement engagées sur le sujet puisqu'elles ont déjà réduit leur consommation de -12 %³ entre 2019 et 2023, soit plus de 430 000 m³ économisés.**

Les IAA continueront à renforcer leurs actions en période de sécheresse. Mais elles ne peuvent à elles seules compenser le manque d'eau pour tous les usagers. Face à cette urgence climatique, la mobilisation doit être collective : bretonnes et bretons, chaque geste compte pour préserver notre bien commun.

Nous vous proposerons à la rentrée une conférence de presse de bilan de l'été, au cours de laquelle vous pourrez échanger avec plusieurs entreprises sur les actions de sobriété qu'elles ont mis en œuvre et les investissements réalisés.

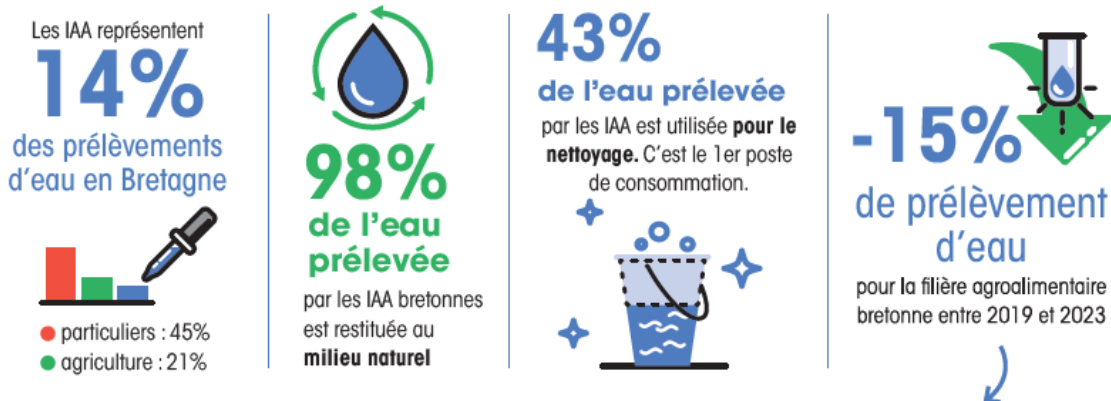
¹ Source : Conseil Régional de Bretagne, 2024

² Source : ABEA, Enquête « L'eau et l'agroalimentaire en Bretagne » 2023

³ Source : Agence de l'eau Loire Bretagne

Illustrations chiffrées :

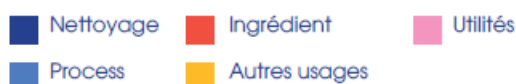
→ Les IAA sont engagées de longue date sur la gestion économe de la ressource en eau :



Ces données démontrent la cohérence de la trajectoire de la filière agroalimentaire bretonne avec les objectifs du Plan EAU (-10% de prélèvements attendus entre 2019 et 2030)

→ Les usages de l'eau dans les IAA :

1^{er} poste : 43% de l'eau est utilisée pour les opérations de nettoyage



Source : « L'eau et l'agroalimentaire en Bretagne », Enquête ABEA, novembre 2023

A propos de l'ABEA :

L'Association Bretonne des Entreprises Agroalimentaires (ABEA) est le représentant professionnel du secteur agroalimentaire breton. Avec 250 adhérents et 55 000 salariés, l'ABEA défend les intérêts collectifs des entreprises, anime le réseau de professionnels sur tout le territoire et développe la performance économique, sociale et environnementale des entreprises et coopératives adhérentes. Son objectif est de porter les enjeux de l'agroalimentaire devant les acteurs publics tout en rassemblant les professionnels du secteur. Elle représente les entreprises alimentaires et coopératives, de la TPE aux grands groupes, et maille l'intégralité du territoire breton sur l'ensemble des filières.